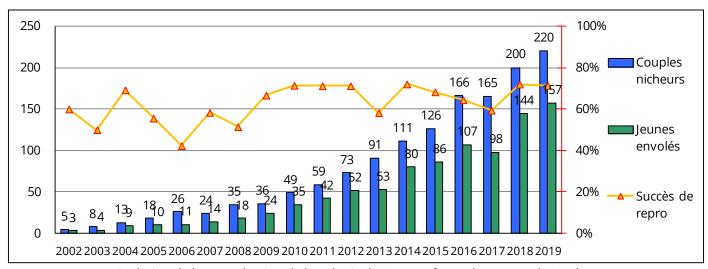


## Suivi et reproduction des vautours du Verdon en 2019

## Vautour fauve

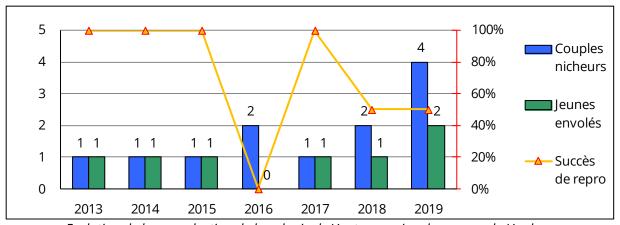
L'effectif nicheur comprend 220 couples nicheurs pour 157 juvéniles envolés. Le succès de reproduction de 71% (moyenne 66%) présente une valeur équivalente à l'année précédente. Pour informer les pratiquants d'escalade, 10 affichettes ont été installées concernant 34 voies sensibles susceptibles de perturber 21 nids occupés (succès 71%, moyenne 55%). Les années passant, la proportion de nids sensibles (17% en 2018) diminue par rapport aux secteurs non sensibles.



Evolution de la reproduction de la colonie de Vautour fauve des gorges du Verdon

## Vautour moine

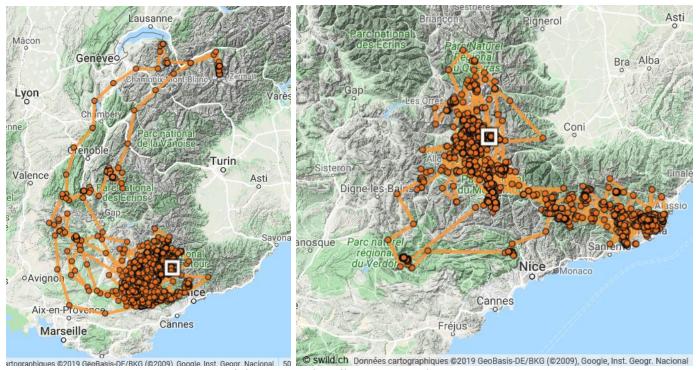
Sur les 5 couples cantonnés, 4 se sont reproduit donnant 2 poussins (succès de reproduction 50%). Comme en 2018, le couple Jean - Exo1 a élevé un jeune, il s'est envolé entre le 5 et le 9 septembre. La bonne nouvelle de cette saison est la nidification réussie d'un deuxième couple, Girolle et Précoce (non sexés, nés dans les Baronnies en 2013). Leur reproduction avait échoué au cours du printemps 2018. Cette année leur poussin s'est envolé le 2 septembre.



Evolution de la reproduction de la colonie de Vautour moine des gorges du Verdon



Le 24 mars, Lavande, Farigoule, Mélisse, Estragon et Sarriette, 5 vautours moines (4 femelles et 1 mâle) originaires d'Andalousie ont été libérés. Fin avril, Farigoule a été capturée dénutrie au Lac d'Alserio (Italie) et replacé en volières. Elle sera libérée de nouveau prochainement. Estragon a disparu le 28 avril sur l'Île du Levant. Sarriette a été retrouvée morte à Rougon le 14 mai. Lavande et Mélisse fréquentent toujours les Alpes du Sud.



Déplacements de Mélisse et Lavande en 2019

## Vautour percnoptère

Le premier adulte a été observé le 24 mars et le couple le lendemain (accouplement). Ce sont les mêmes individus depuis 2011. La ponte a été déposée entre le 21 et le 25 avril. Le poussin, bagué le 5 aout, était volant le 8 septembre. Les percnoptères ont quitté le site le 12 septembre.



